



## L'attractivité de Saint-Nazaire : plus loin des villes et de la côte, les habitants roulent toujours plus

L'aire urbaine de Saint-Nazaire est redevenue attractive. Depuis 1999, de nombreux nouveaux habitants viennent s'y installer, principalement dans les communes du rétro-littoral. La construction de logements neufs est très forte, en réponse à la demande des populations. Ces dernières cherchent à s'installer dans cet espace périurbain où la maison individuelle continue d'être plébiscitée. Ces installations nombreuses créent une dynamique d'étalement de la ville qui, à son tour, entraîne des déplacements domicile-travail en automobile toujours plus nombreux et dirigés tant vers le pôle d'emploi estuarien, le littoral, que vers l'agglomération nantaise.

Nicolas SIGLER (INSEE),  
Claire VICTOIRE (ADDRN)

**E**n 2006, l'aire urbaine de Saint-Nazaire comptait 185 000 habitants. Depuis 1999, cela représente une croissance annuelle moyenne de + 1,0 %, comparable à celle observée dans d'autres aires urbaines littorales<sup>1</sup>, mais légèrement en deçà du taux de croissance départemental (+ 1,2%). Cette dynamique démographique fait suite à une période de croissance plus modérée entre 1982 et 1999. L'apport migratoire (+ 0,8 % par an) est le principal moteur de la croissance démographique. Il repose sur l'attractivité résidentielle de la zone, qui bénéficie à la fois de son positionnement littoral, de la taille de son bassin d'emploi et de la dynamique métropolitaine engendrée par la proximité de Nantes. Avec une évolution du solde naturel stabilisée (+ 0,2 % par an) et un solde migratoire en hausse, l'aire urbaine de Saint-Nazaire se comporte désormais comme les autres aires urbaines littorales. Toutefois, au sein même de l'aire urbaine, les taux d'évolution et les moteurs de la croissance varient

très fortement selon les types d'espace et selon les communes (combinaison des effets ville-centre/couronne périurbaine et littoral/rétro-littoral).

En 2006, Saint-Nazaire compte 68 800 habitants, soit 3 000 habitants supplémentaires depuis 1999 : elle ne retrouve pas encore sa population de 1975 (69 250 habitants). À l'instar des autres villes-centres des aires urbaines littorales observées, Saint-Nazaire a perdu des habitants entre 1975 et 1990 du fait d'un solde migratoire négatif, qui s'est retourné sur la période récente. Désormais, solde naturel et solde migratoire apparent contribuent à parts égales (+ 0,3 % annuel chacun) à la croissance de la population. La reprise économique à la fin des années 90 et la politique de diversification des activités, le changement d'image de la ville sous l'effet des grands projets urbains et la mise en place d'un programme d'habitat volontariste, peuvent expliquer ce retour d'attractivité. Saint-Nazaire fait

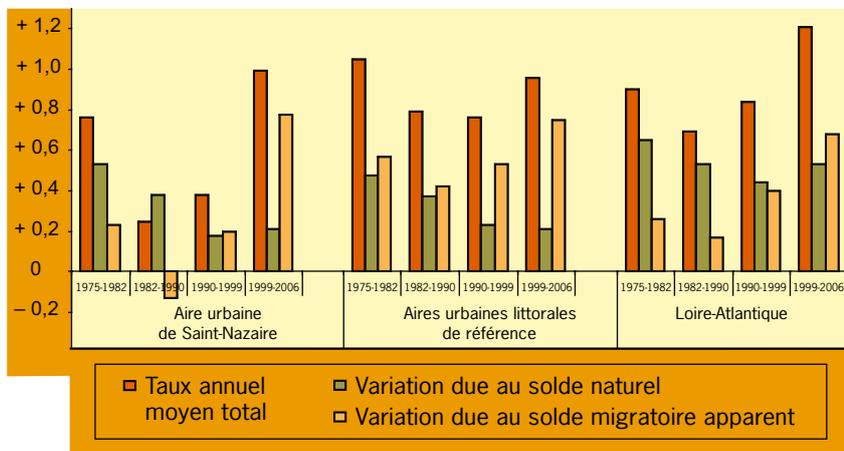
<sup>1</sup> La zone d'étude est l'aire urbaine de Saint-Nazaire. Des comparaisons ont été faites avec d'autres aires urbaines littorales dites de référence : Bayonne, La Rochelle, Lorient, Saint-Brieuc et Vannes. Ces aires urbaines ont en commun avec celle de Saint-Nazaire d'être sur le littoral Atlantique et d'être de taille similaire.



# L'attractivité de Saint-Nazaire : plus loin des villes et de la côte, les habitants roulent toujours plus

## L'aire urbaine de Saint-Nazaire bénéficie à nouveau d'apports migratoires importants

Taux annuel moyen de variation sur la période (%)



Sources : Insee, RP 1975 à 1990 dénombremens - RP 1999 et 2006 exploitations principales.

désormais partie, avec la Roche-sur-Yon et les Sables d'Olonne, des rares villes-centres de la région à gagner des habitants au jeu des migrations. La comparaison vaut également pour les villes-centres des aires urbaines littorales qui – à l'exception notoire de Bayonne – ne tirent pas leur croissance du solde migratoire.

## Des nouveaux arrivants dans l'espace périurbain

Dans les communes littorales de la Baule-Escoublac, le Pouliguen et le Croisic, la croissance repose exclusivement sur le solde migratoire : le solde naturel y est négatif. Cette tendance est également perceptible dans des communes littorales et rétro-littorales au sud de l'estuaire. Elle est caractéristique des territoires vieillissants. Dans ces communes, la part des plus de 65 ans est particulièrement élevée. Dans l'aire urbaine, l'accroissement de population a surtout profité aux communes de l'espace périurbain, situées en rétro-littoral. Entre 1999 et 2006, leur population progresse de + 2,3 % en moyenne par an. Cette croissance périurbaine est surtout portée par un fort solde migratoire apparent (+ 1,8 %). Par ailleurs, l'accroissement de la population est également très marqué au-delà de l'aire urbaine (au nord, et plus encore au sud), laissant entrevoir la création d'une deuxième couronne périurbaine.

25 000, c'est le nombre d'habitants de l'aire urbaine en 2006 qui n'y résidaient pas 5 années auparavant. Ils représentent 15 % de la population âgée de 5 ans ou plus, soit pratiquement la même proportion que dans les aires urbaines littorales de référence (16 %). L'attractivité de Saint-Nazaire est confirmée par le solde des migrations avec le reste de la France métropolitaine, rapporté à la population moyenne de l'aire urbaine, qui vaut + 5,7 % par an : c'est 1,2 point de plus que dans les autres aires urbaines. La moitié de ces

nouveaux arrivants habitaient auparavant dans une autre région métropolitaine (parmi eux, un tiers arrive d'Île-de-France), et 6 % viennent de l'outremer ou de l'étranger. Les autres viennent du reste de la région, dont près de la moitié de la seule aire urbaine de Nantes. Globalement, 37 % des nouveaux arrivants s'installent à Saint-Nazaire, 42 % rejoignent les autres communes du pôle urbain et 21 % choisissent l'espace périurbain. Cependant, les communes de l'estuaire ou de la Brière accueillent en proportion moins de nouveaux arrivants. Au final, le littoral capte de nouveaux habitants, mais à un rythme quatre fois plus faible que l'espace périurbain rétro-littoral qui est le grand gagnant du jeu des migrations (+ 2 % par an).

## De nombreux cadres parmi les nouveaux arrivants

Dans l'aire urbaine, plus d'un cadre sur quatre, mais seulement un ouvrier sur huit et un retraité sur douze sont des nouveaux arrivants. Si les cadres nouvellement arrivés rejoignent plus volontiers le pôle urbain que l'espace périurbain, les ouvriers se dispersent davantage sur l'ensemble de l'aire urbaine. Les retraités, quant à eux (qui représentent près d'un tiers des nouveaux

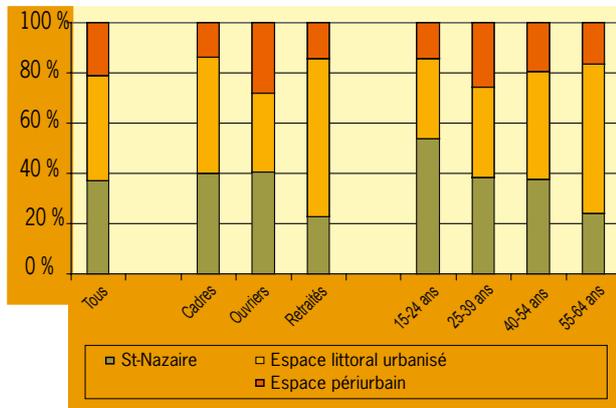
## La croissance démographique est plus forte dans le périurbain

Taux d'évolution annuel de la population dans les communes de la zone d'emploi de Saint-Nazaire entre 1999 et 2006



## Les jeunes rejoignent Saint-Nazaire, les retraités choisissent le littoral

Choix du type d'espace d'installation des nouveaux arrivants



Source : Insee, recensement de la population 2006

arrivants en provenance d'Île-de-France), sont nombreux à choisir de s'installer dans les communes littorales (la Baule-Escoublac et Pornichet en particulier).

Parmi les jeunes de 15 à 24 ans, 20 % sont des nouveaux arrivants dans l'aire urbaine, tandis qu'ils sont 28 % dans les aires de comparaison. Globalement, le solde des flux de migrations de l'aire urbaine avec le reste de la France métropolitaine est positif pour toutes les classes d'âge, sauf pour les jeunes de 15 à 29 ans, du fait des étudiants qui rejoignent majoritairement les grands pôles universitaires. Passé cet âge, certains trentenaires – candidats à l'accession à la propriété en maison individuelle – se détournent du pôle urbain au profit de l'espace périurbain.

## La construction neuve, élevée à Saint-Nazaire et surtout en couronne périurbaine

Si l'espace périurbain attire, le stock de 120 000 logements de l'aire urbaine reste massivement dans le pôle urbain (84 % du stock). La répartition des logements dans l'aire urbaine est atypique à double titre. D'une part, la proportion de logements situés dans l'espace périurbain nazairien (16 % du stock) est deux fois moins importante que dans les autres aires urbaines littorales (l'étendue des marais et autres espaces protégés n'y est pas étrangère). D'autre part, Saint-Nazaire ne réunit que 30 % des logements de l'aire

urbaine (beaucoup moins que les autres communes du pôle urbain : 54 %). Dans les autres aires urbaines littorales, les villes-centres concentrent en moyenne 45 % du parc de logements.

Les 31 000 résidences secondaires (26 % du parc de logements) constituent une autre spécificité de l'aire urbaine, puisque dans les autres aires urbaines littorales, cette part n'excède guère 10 % (sauf à Bayonne). 86 % d'entre elles se situent dans les communes littorales allant de Pornichet au Croisic. Dans ces communes, plus d'une résidence sur deux est une résidence secondaire.

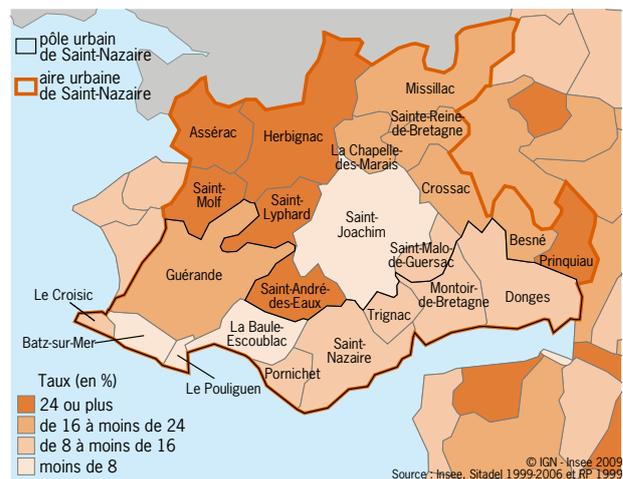
Entre 1999 et 2006, 13 000 nouveaux logements ont été construits dans l'aire urbaine de Saint-Nazaire. 31 % de ces

logements ont été construits dans la ville-centre, 42 % dans les autres communes du pôle urbain et 27 % dans l'espace périurbain. Ainsi, près des trois quarts des constructions neuves (dont une proportion non négligeable de résidences secondaires) se situent dans le pôle urbain. Cette part est nettement supérieure à celle observée dans les autres aires urbaines littorales (55 %).

Entre 1999 et 2006, la ville-centre a enregistré un taux de construction (13 %) deux fois plus élevé que dans les villes-centres des autres aires urbaines littorales (7 %). C'est la conséquence directe d'une politique d'habitat qui a débouché sur la mise sur le marché de 4 000 nouveaux logements pendant cette période. Sur la même période, le taux de construction dans l'espace périurbain est sensiblement plus élevé (22 %) ; il est toutefois comparable à celui des couronnes périurbaines littorales (24 %). La pression immobilière et foncière dans les communes littorales et l'ouverture massive des droits à urbaniser dans les communes situées en rétro-littoral ont favorisé ce mouvement de densification périurbaine (3 500 nouveaux logements sur la période). En revanche, la frange littorale affiche un taux de construction nettement moins élevé que celui de l'espace périurbain. Dans un contexte de rareté et/ou de cherté du foncier, la densification de cette zone déjà très

## Un taux de construction plus élevé dans le périurbain

Nombre de logements commencés entre 1999 et 2006 rapporté au stock de logements présents en 1999



artificialisée est largement contrainte et ne peut s'appréhender que dans le cadre d'une politique volontariste.

## Une ville-centre peu dense, des maisons individuelles en secteur périurbain

En 2006, 58 % des logements de l'aire urbaine nazairienne sont des maisons individuelles (contre 56 % dans les autres aires urbaines littorales). C'est sensiblement moins que dans l'ensemble du département (64 %). En secteur périurbain, la maison reste le mode d'habitat dominant (9 logements sur 10). Parmi les villes-centres littorales, c'est à Saint-Nazaire que la part de l'habitat individuel est la plus élevée (44 % contre 31 %). Cette forme d'habitat, associée à une maille urbaine très lâche, explique la faible densité observée dans la ville-centre (moins de 1 500 habitants/km<sup>2</sup>) qui contraste très nettement avec celles des autres villes-centres littorales (toutes supérieures, et atteignant 3 300 hab/km<sup>2</sup> à Lorient). Plus globalement, la densité de population est faible dans l'ensemble du pôle urbain (510 hab/km<sup>2</sup>) comparativement aux autres aires urbaines littorales (840 hab/km<sup>2</sup>) : l'importance des zones humides, des zones industrielles portuaires, et la forte part des résidences secondaires expliquent cet écart.

Entre 1999 et 2006, dans l'aire urbaine, trois logements commencés sur cinq étaient des logements individuels. Quel que soit le type d'espace considéré, cette proportion est supérieure dans l'aire urbaine nazairienne à celle des autres aires urbaines littorales et confirme l'hégémonie de la maison individuelle en secteur périurbain, où elle représente 95 % des nouveaux logements (contre seulement 80 % dans les couronnes périurbaines des autres aires urbaines). A contrario, à Saint-Nazaire, trois logements neufs sur quatre sont désormais des logements collectifs. Dans les autres villes-centres, la part des logements collectifs dans les constructions neuves oscille entre 63 % à Saint-Brieuc et 84 % à La Rochelle.

La zone d'emploi de Saint-Nazaire est la plus artificialisée des Pays de la Loire

(23 % en 2003). La dynamique économique, la pression foncière sur le littoral et l'attrait pour la maison individuelle sont en grande partie responsables de ce phénomène : un logement individuel consomme en moyenne huit fois plus de terrains qu'un logement collectif. Toutefois, le rythme d'évolution de l'artificialisation a légèrement baissé de 1995 à 2003.

## Des déplacements domicile-travail plus longs

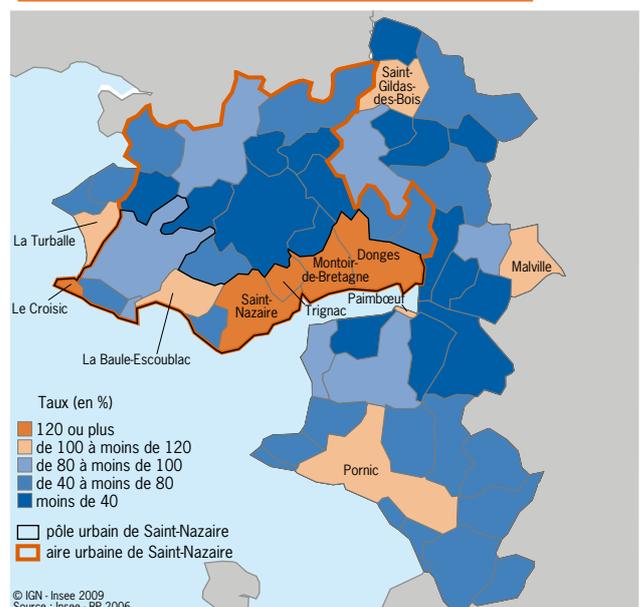
L'étalement urbain autour de Saint-Nazaire pèse sur les déplacements et les temps de transport. Comme dans les Pays de la Loire, le premier motif de déplacement est le déplacement domicile-travail (23 % des déplacements). En intégrant les autres déplacements professionnels et les déplacements vers les lieux d'étude des élèves ou étudiants, on atteint près de quatre motifs de déplacement sur dix. À titre d'exemple, la ville de Saint-Nazaire est le lieu de travail de près de 20 000 actifs qui résident à l'extérieur de la commune (dont 20 % viennent de l'espace périurbain et 40 % de l'extérieur de l'aire urbaine). Saint-Nazaire est également le lieu d'étude de plus de 6 000 élèves ou étudiants résidant hors de la commune.

S'agissant des seuls déplacements domicile-travail, en 2006, 55 % des actifs résidant dans une commune de l'aire urbaine travaillent dans une autre commune. Ce taux de mobilité, bien qu'en augmentation depuis 1999, est toutefois plus modéré que dans les aires urbaines de référence (63 %) ou dans le département (62 %). Ce taux varie cependant beaucoup selon le type d'espace considéré. Ainsi, moins d'un tiers des actifs occupés résidant à Saint-Nazaire travaillent à l'extérieur de la ville, alors que près de 80 % de leurs homologues résidant dans une commune de l'espace périurbain travaillent dans une autre commune. Signe de l'impact différencié du prix du foncier sur les habitants, les ouvriers sont plus mobiles que les cadres (64 % contre 59 %) car car davantage repoussés à l'extérieur des zones les moins abordables.

Avec la mobilité, la distance parcourue augmente également. En 2006, un quart des actifs doivent parcourir au moins 16 km pour se rendre sur leur lieu de travail (contre 14 km en 1999). Cette distance est supérieure aux 11 à 14 kms que parcourent ceux des aires urbaines comparables. L'étalement urbain et l'importance relative des navettes vers Nantes, distante de 63 km, explique largement ce phénomène.

## Un important pôle d'emploi estuarien, des communes plus résidentielles en rétro-littoral

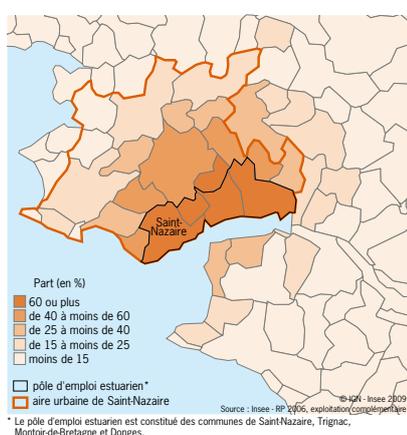
Emplois au lieu de travail rapportés aux actifs au lieu de résidence dans les communes de la zone d'emploi de Saint-Nazaire en 2006



Note de lecture : Les communes qualifiées ici de pôles d'emploi sont celles qui comptent plus d'emplois au lieu de travail que d'actifs au lieu de résidence, même si elles offrent dans l'absolu moins d'emplois que d'autres communes, qualifiées de résidentielles.

## Travailler dans le pôle d'emploi estuarien est très lié à la distance

Part des actifs résidents qui travaillent dans le pôle d'emploi estuarien en 2006



Le temps de transport domicile-travail est quant à lui d'au moins 31 minutes, en 2006, pour un quart des actifs résidant dans l'aire urbaine.

## L'automobile reste reine, le recours aux transports en commun marginal

L'usage de l'automobile pour se rendre à son lieu de travail est privilégié par 81 % des actifs de l'aire urbaine, alors que les transports en commun (bus, car, train...) ne sont utilisés que par moins d'un actif sur vingt. Ces proportions sont conformes à celles observées dans les aires urbaines littorales de référence. Toutefois, pour les déplacements internes à la ville-centre, l'usage des transports en commun est le fait de 7 % des actifs dans les villes-centre de référence, mais de moins de 6 % des nazairiens. Le recours intensif à la voiture engendre un taux de multimotorisation important. Ainsi, en 2006,

85 % des ménages possèdent au moins une voiture et 36 % en disposent d'au moins deux. Dans l'espace périurbain, seuls 8 % des ménages ne sont pas équipés, alors que 53 % des ménages en possèdent au moins deux.

Les flux de migrations alternantes suivent la géographie des pôles d'emploi. Dans l'aire urbaine, ils sont principalement concentrés le long de l'estuaire, entre Saint-Nazaire et Donges, ainsi qu'au Croisic. Au contraire, les communes de la Brière sont essentiellement des zones résidentielles, offrant peu d'emplois à leurs résidents.

À l'intérieur de la zone d'emploi, la part des actifs résidant dans les différentes communes et qui travaillent à Saint-Nazaire dépend pour l'essentiel de la distance à Saint-Nazaire. Saint-Brevin-les-Pins et Corsept, pourtant au sud de l'estuaire, comptent un quart de leurs actifs qui travaillent à Saint-Nazaire, juste en face. Globalement, 40 % des actifs de l'aire urbaine travaillent à Saint-Nazaire ; c'est sensiblement moins que dans les aires urbaines de référence, où 48 % des actifs travaillent dans la ville-centre. De fait, l'important complexe industrialo-portuaire dans les communes estuariennes draine également beaucoup d'actifs.

Au total, dans l'aire urbaine, 76 % des actifs travaillent dans le pôle urbain, mais seulement 9 % travaillent dans l'espace périurbain (dans les aires urbaines littorales de référence, ils représentent 16 % des actifs). Les autres (15 %, comme dans les aires de référence) travaillent à l'extérieur de

l'aire urbaine. Les actifs résidant dans l'espace périurbain ont les lieux de travail les plus divers, se partageant presque équitablement entre Saint-Nazaire, les autres communes du pôle urbain, l'espace périurbain et l'extérieur de l'aire urbaine. Un cadre sur quatre travaille à l'extérieur de l'aire urbaine.

## Des navettes importantes depuis le sud de l'estuaire, ainsi que vers Nantes

Les principaux flux domicile-travail internes à l'aire urbaine sont dirigés vers Saint-Nazaire. Toutefois, certains flux importants partent de Saint-Nazaire. En particulier, les flux de Saint-Nazaire vers Montoir-de-Bretagne ou vers Trignac excèdent 1 000 navettes. Enfin, plus de 800 guérandais travaillent à la Baule-Escoublac.

Les flux avec l'extérieur de l'aire urbaine ne franchissent que très peu la frontière du département. En revanche, les échanges avec Nantes sont nombreux puisque plus de 1 800 navetteurs résidant dans l'aire urbaine de Saint-Nazaire partent travailler à Nantes, tandis que 1 100 navetteurs font le parcours inverse. Les navetteurs allant travailler à Nantes sont plus souvent des hommes (trois navetteurs sur cinq). Si les cadres ne représentent que 11 % des actifs occupés résidant dans l'aire urbaine, ils représentent 26 % des navetteurs à destination de Nantes. À l'inverse, les ouvriers représentent 27 % des actifs occupés de l'aire urbaine, mais seulement 17 % de ces navetteurs. Par ailleurs, 73 % de ces navetteurs utilisent le plus souvent l'automobile pour se rendre à Nantes, tandis que 22 % préfèrent les transports en commun (train ou car, en l'occurrence). Dans l'autre sens, deux tiers des Nantais venant travailler dans l'aire urbaine de Saint-Nazaire sont des hommes. 35 % sont des cadres ; seulement 13 % sont des ouvriers.

Les échanges sont également nombreux avec les communes du sud de l'estuaire, puisque près de 4 000 actifs des communes des cantons de Paimboeuf, Saint-Père-en-Retz ou Pornic travaillent dans l'aire urbaine de Saint-Nazaire (dont 1 500 venant de la seule commune de Saint-Brevin-les-Pins). Ils travaillent

## Les actifs de l'espace périurbain travaillent dans les lieux les plus divers

Espace du lieu de travail selon l'espace du lieu de résidence

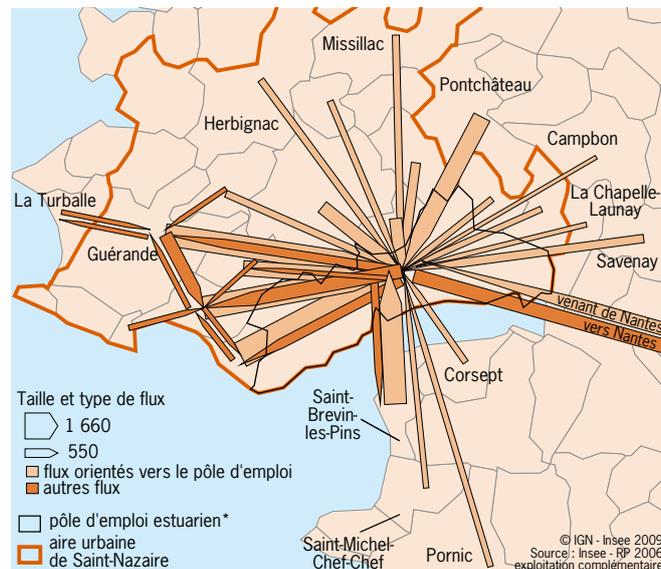
Aire urbaine de Saint-Nazaire		Espace du lieu de travail				Total
		Ville-centre (St-Nazaire)	Espace littoral urbanisé	Espace périurbain	Extérieur de l'aire urbaine	
Espace du lieu de résidence	Ville-centre (St-Nazaire)	68,6 %	17,9 %	1,7 %	11,7 %	100,0 %
	Espace littoral urbanisé	24,5 %	60,6 %	2,7 %	12,3 %	100,0 %
	Espace périurbain	23,9 %	24,5 %	28,9 %	22,7 %	100,0 %
	Ensemble	40,2 %	36,3 %	8,9 %	14,7 %	100,0 %

Source : RP 06, exploitation complémentaire

Note de lecture : 22,7 % des actifs résidant dans l'espace périurbain travaillent à l'extérieur de l'aire urbaine.

## Les principales navettes domicile-travail sont orientées vers le pôle d'emploi estuarien

Navettes domicile-travail (flux supérieurs ou égaux à 250 navetteurs)



\* Les communes de Saint-Nazaire, Trignac, Montoir-de-Bretagne et Donges, constituant le pôle d'emploi estuarien, ont été regroupées.

presque exclusivement dans le pôle urbain, et à Saint-Nazaire pour 70 % d'entre eux. Près de deux tiers sont des hommes, 11 % sont cadres et 32 % ouvriers. Dans l'autre sens, 1 200 actifs de l'aire urbaine de Saint-Nazaire vont travailler au sud de l'estuaire. La moitié d'entre eux quitte Saint-Nazaire, et un tiers vient d'une commune de l'espace littoral urbanisé. Ils travaillent principalement à Saint-Brevin-les-Pins (650 d'entre eux), mais aussi à Pornic ou à Paimboeuf. La moitié sont des hommes, 12 % sont des cadres et 23 % des ouvriers. Dans un sens comme dans l'autre, le trajet se fait le plus souvent en voiture (95 %), et très rarement en transport en commun (moins de 2 %).

### Pour comprendre ces résultats

Cette étude a été réalisée en partenariat entre l'Insee et l'agence pour le développement durable de la région nazairienne (ADDRN).

Sources utilisées :

• **Recensements de la population** - Insee.

• **Sitadel** (Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données Élémentaires sur les Logements et locaux). Cette base de données est gérée par le Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) du MEEDDM (Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer) et renseigne sur l'activité de la construction (logements et locaux).

### Définitions

Les analyses qui figurent dans cet article s'appuient sur le zonage en aires urbaines et espaces ruraux (ZAUER), défini sur la base du recensement de 1999, et qui divise le territoire en deux grands ensembles :

**l'espace à dominante urbaine**, composé des pôles urbains et du périurbain ;

**l'espace à dominante rurale**.

**Un pôle urbain** est une unité urbaine (ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti et comptant au moins 2 000 habitants) offrant au moins 5 000 emplois.

**Les banlieues** des pôles urbains sont composées des communes qui ne sont pas villes-centres.

Dans cette étude, la « banlieue » de Saint-Nazaire a été souvent requalifiée en « espace littoral ». Cet espace est constitué des communes de Guérande, Le Croisic, Batz-sur-Mer, Le Pouliguen, La Baule-Escoublac, Pornichet, Trignac, Montoir-de-Bretagne et Donges.

**Le périurbain** est composé des communes sous influence urbaine du fait des déplacements domicile-travail : communes des couronnes périurbaines et communes multipolarisées.

Un pôle urbain et sa couronne périurbaine constituent une **aire urbaine**.

**Le rétro-littoral** désigne les communes en arrière du trait de côte.

**L'étalement urbain** est une expression désignant le phénomène de développement des surfaces urbanisées en périphérie des villes.

**Les migrations résidentielles** sont des changements de lieu de résidence. Depuis le dernier recensement de 2006, la résidence antérieure est celle au 1<sup>er</sup> janvier cinq ans auparavant. Les enfants de moins de cinq ans ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

### Pour en savoir plus :

DRE Pays de la Loire, **Les indicateurs du développement urbain**

Millon P., Pirot P., Robert B., Rodrigues A. et Vigneron P., « **En Pays de la Loire, les maisons grignotent les champs** », Insee Pays de la Loire Études, n° 79, octobre 2009.

Seguin S., « **Les habitants des Pays de la Loire se déplacent près d'une heure chaque jour** », Insee Pays de la Loire Études, n° 78, septembre 2009.

Julé M., « **En Pays de la Loire, en 2006, des emplois en ville, des logements à la campagne** », Insee Pays de la Loire Études, n° 77, juillet 2009.

Baccaini B. et Sémécurbe F., « **La croissance périurbaine depuis 45 ans** », Insee Première n° 1240, juin 2009.

Agence pour le développement durable de la région nazairienne, « **Étalement urbain et coût de la mobilité individuelle** », mars 2009.

Laganier J. et Vienne D., « **Recensement de la population de 2006. La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes** », Insee Première n° 1218, janvier 2009.

Gicquaud N., Rodrigues A., Rortais C., « **En Pays de la Loire, une densification de la population plus loin des villes** », Insee Pays de la Loire Études, n° 74, janvier 2009.

Cloarec N., Guillet J., Hautbois L. et Joseph S., « **Huit enjeux pour le littoral de Loire-Atlantique** », Insee Pays de la Loire Dossier, n° 26, septembre 2007.

Baccaini B., Sémécurbe F. et Thomas G., « **Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation** », Insee Première n° 1129, mars 2007.

Sites Internet [www.addrn.fr](http://www.addrn.fr) et [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Pierre MULLER

RÉDACTEUR EN CHEF  
David MARTINEAU

ILLUSTRATEUR  
Sylvain BOMMELLE

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION - CONTACT PRESSE  
Véronique REMONDINI

MISE EN PAGE - IMPRIMEUR  
La Contemporaine - Sainte-Luce-sur-Loire

Photo : ©Dominique MACEL, Ville de St-Nazaire  
Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 2009 - ISSN 1633-6283  
CPPAP 0707 B 06116 - Coge IETU06744  
© INSEE Pays de la Loire - Novembre 2009

INSEE Pays de la Loire  
105, rue des Français Libres  
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2  
Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39  
Informations statistiques au 0825 889 452  
(0,15 € la minute)